

Anne Hidalgo désigne Éric Ferrand comme Médiateur de la Ville de Paris

Anne Hidalgo, Maire de Paris, désigne Éric Ferrand comme Médiateur de la Ville. A la suite de Claire Brisset, il a toute sa confiance pour prolonger et amplifier son action.

La Maire de Paris a choisi de désigner Éric Ferrand comme Médiateur de la Ville de Paris. Il succède à Claire Brisset, dont le mandat n'était pas renouvelable, conformément au statut du Médiateur de la Ville de Paris, adopté en novembre 2008.

Anne Hidalgo souhaite témoigner sa reconnaissance à Claire Brisset, qui a su développer la fonction de médiatrice et ancrer son indépendance. Sa personnalité affirmée, son énergie et sa grande disponibilité ont fait de la Médiation un outil efficace pour les Parisiens confrontés à un litige ou à des difficultés persistantes avec un service de la Ville.

Infatigable militante de l'égalité, elle a pu résoudre à l'avantage des requérants les deux tiers des dossiers qui lui ont été soumis. Ses rapports ont constitué une somme d'informations, de réflexions et de propositions très utiles au travail de l'Exécutif, notamment dans l'élaboration du Schéma départemental du handicap et du Schéma gérontologique.

En 2013, plus de 1.000 situations particulières ont ainsi fait l'objet d'un accompagnement individualisé. Un chiffre en progression de 72% par rapport à 2008. Près de 2.000 requérants ont été reçus, à travers les permanences qui n'ont eu de cesse de se développer, passant de 8 en début de mandat à 24 aujourd'hui, réparties sur tout Paris, dans la plupart des Mairies d'arrondissement, dans les Points d'accès au droit et dans les Maisons de justice et du droit.

Le choix d'Éric Ferrand pour lui succéder est celui de la continuité, évidente au regard de l'excellence du bilan. Psychologue de formation, Eric Ferrand fût l'adjoint de Claire Brisset au sein du service de la Médiation. Il a exercé plusieurs mandats municipaux et régionaux de 1989 à 2010, et conduit la mission de préfiguration du Palais Brongniart. Il a été administrateur de la Société Anonyme de Gestion Immobilière (SAGI) et du Crédit Social des Fonctionnaires (CSF). Auteur de plusieurs ouvrages, il a notamment dirigé l'écriture collective d'une série de réflexions sur des thèmes sociétaux dont le dernier, paru en octobre 2013, a été préfacé par Robert Badinter.

Éric Ferrand est la garantie d'une action toujours plus efficace, indépendante et de proximité.